

Quelques repères et questions (non exhaustifs) pour étayer les réflexions sur les scénarios possibles après la prochaine AG de novembre 2009

<b>Scénario 1 : DISSOLUTION DE L'IFAT</b>		
<b>Avantages</b>	<b>Inconvénients</b>	<b>Questions / Options</b>
<p>Il n'y a plus de passivité Il n'y a plus de résistance ni d'effort à faire</p> <p>Les adhérents ne sont plus sollicités pour dynamiser et faire vivre l'association</p> <p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p> <p>-----</p>	<p>Disparition des délégations régionales et thématiques</p> <p>-----</p>	<p>Les « délégations » pourraient se constituer en associations affiliées à l'EATA pour continuer d'exister</p> <p>-----</p>
	<p>Disparition du Comité éthique</p> <p>-----</p>	<p>Les plaintes du champ psychothérapie pourraient être traitées par la FF2P Pas de lieu pour la gestion des plaintes des autres champs, sauf EATA ou ITAA</p> <p>-----</p>
	<p>Disparition du Comité scientifique stimulant la recherche et garant de la qualité des interventions, colloques et congrès réalisés sous l'égide de l'IFAT</p> <p>-----</p>	<p>Comment garantir la qualité et le sérieux des interventions dans des manifestations d'AT ? Comment prévenir les risques de dérives ?</p> <p>-----</p>
	<p>Disparition du congrès IFAT Disparition des Ateliers d'AT en été de l'IFAT</p> <p>-----</p>	<p>Même chose que pour les délégations : des associations indépendantes peuvent se constituer, mais nécessité de réfléchir à comment garantir la qualité et le sérieux ?</p> <p>-----</p>
	<p>Il n'y a plus d'instance nationale pour gérer les liens avec l'EATA et organiser les examens</p> <p>-----</p>	<p>Les membres en contrat et certifiés devront s'organiser eux-mêmes pour être représentés à l'EATA, après s'être organisés en association. Ils devront aussi organiser des sessions d'examens en France ou passer les examens à l'étranger. Sans cela ils devront s'appuyer sur l'ITAA s'ils sont membres affiliés individuels</p> <p>-----</p>
	<p>Il n'y a plus de communication entre les transactionnalistes Il n'y a plus d'espaces d'information</p> <p>-----</p>	<p>-----</p>
	<p>Les Editions d'Analyse transactionnelle ne sont plus gérées par l'IFAT (AAT + publications)</p> <p>-----</p>	<p>- Soit les Editions sont vendues, avant la dissolution, à des personnes ou à des groupes (par ex Ecoles d'AT) intéressés et prêts à les racheter. - Soit Les Editions sont attribuées, au moment de la dissolution, à une association ayant le même objet social que l'IFAT - Soit il y a une dissolution par un administrateur judiciaire nommé par le Tribunal, qui fait ce que bon lui semble en matière d'attribution</p> <p>-----</p>
<p>Il n'existe plus de représentation centralisée de l'AT auprès des partenaires (Miviludes, ministères, etc.)</p>	<p>Qui représenterait l'AT ?</p>	

**Scénario 2 : Création d'associations par champs et/ou par thèmes  
fédérés par une association faîtière**

Avantages	Inconvénients	Questions / Options
<p>Il y a plus d'initiatives et d'autonomie des associations, ce qui peut stimuler et motiver</p>	<p>Risque de fonctionnement en électron libre</p> <p>Communication inter-champs plus difficile</p>	<p>Nécessité de clarifier les frontières</p> <p>Quid du Comité éthique ?</p> <p>Quid du Comité scientifique ?</p> <p>Quid de l'étendue et des limites des responsabilités de l'association faîtière ?</p> <p>Quid de l'étendue et des limites des responsabilités des associations ?</p> <p>Comment s'organise le congrès ?</p> <p>Quid de la semaine d'AT en été ?</p> <p>Quel lien entre les associations ?</p> <p>Qui gère et organise les examens ?</p> <p>Comment gérer la communication entre les champs ?</p> <p>Quid des Editions d'Analyse transactionnelle ?</p> <p>Deux options possibles : soit l'IFAT reste seul actionnaire, soit les associations se partagent l'actionariat</p>
<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>

### Scénario 3 : Création d'associations par champs et/ou par thèmes, non fédérées

Avantages	Inconvénients	Questions / Options
<p>Il y a plus d'initiatives et d'autonomie des associations, ce qui peut stimuler et motiver</p> <p>Il y a plus d'autonomie entre les champs ou entre les régions</p>	<p>Risque de fonctionnement en électron libre</p> <p>Il n'existe plus de lien ni de communication inter-champs, voire entre régions (comme en Italie)</p> <p>Il n'existe plus de représentation centralisée de l'AT auprès des partenaires (Miviludes, ministères, etc.)</p>	<p>Chacun doit s'organiser et organiser son lien avec l'EATA (administratif, gestion des examens, financier)</p> <p>Quid du Comité éthique ? Quid du Comité scientifique ?</p> <p>Existe-t-il un congrès ? Existe-t-il une semaine d'AT en été ?</p> <p>Y a-t-il un lien entre les associations ?</p> <p>Quid des Editions d'Analyse transactionnelle ? Partage entre les différentes associations ?</p> <p>Qui représenterait l'AT ?</p>
<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>

**Scénario 4 : Création d'une association qui gère a minima :  
adhésions, examens, congrès**

Avantages	Inconvénients	Questions / Options
<p>Structure plus légère qui a juste pour fonction la gestion de ses membres avec l'EATA, l'organisation d'un congrès annuel avec l'organisation des examens</p> <p>Nécessite peu d'implication de ses membres, d'où peut-être moins de culpabilité, voire moins d'agressivité surtout lors des AG</p>	<p>Il n'existe plus de représentation centralisée de l'AT auprès des partenaires (Miviludes, ministères, etc.)</p> <p>(cf scénario 1) Disparition des délégations régionales et thématiques</p> <p>Disparition du Comité éthique</p> <p>Disparition du Comité scientifique stimulant la recherche et garant de la qualité des interventions, colloques et congrès réalisés sous l'égide de l'IFAT</p> <p>Disparition des semaines d'AT en été de l'IFAT</p> <p>Peu de communication entre les transactionnalistes Peu d'espaces d'information</p> <p>Les Editions d'Analyse transactionnelles ne sont plus gérées par l'IFAT</p>	<p>(cf scénario 1) Qui représenterait ?</p> <p>Quid des manifestations régionales telles qu'elles existaient ? Les adhérents se contenteraient-ils d'un congrès annuel ?</p> <p>Faudrait-il continuer le comité scientifique, au moins pour le congrès ?</p> <p>Définir si, dans le minima, les Editions d'Analyse transactionnelle restent la propriété de l'IFAT ou si elles s'en séparent (dans ce cas idem scénario 1 de dissolution)</p>
<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p>-----</p> <p><b>vos idées et réflexions</b></p>

**Scénarios 5, 6, 7 ... : avez-vous d'autres idées ????**

Avantages	Inconvénients	Questions / Options
<p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p><b>vos idées et réflexions</b></p>	<p><b>vos idées et réflexions</b></p>